



# LE BON ' ECHO

Novembre - décembre  
2016

N° 16



Affiche Alain Moran  
Marché de Noël 2016

## Le mot du Maire :

Les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent avec quelques rendez-vous à ne pas manquer, par exemple :

- Le Marché de Noël, organisé par l'association Bono'L pour la troisième année consécutive, les 19 et 20 novembre prochains dans l'espace Jean Le Mené où plus de 40 exposants seront présents pour le plaisir des petits et des grands,
- Le Téléthon, manifestation de solidarité et de générosité nationale au profit de la recherche médicale, le 3 décembre,
- Le repas des aînés aura lieu le 11 décembre, dans la salle Roh Mané que la municipalité de Plougoumelen met à notre disposition comme l'année dernière. Pour les personnes âgées de plus de 80 ans et ne pouvant se déplacer, les colis préparés par le CCAS seront livrés à leur domicile par ses membres bénévoles,
- L'arrivée du « Père Noël Marin » à bord du Forban est prévue le 16 décembre, pour la grande joie de nos petits... et des plus grands,
- ...

Nos équipes techniques vont parer la commune de couleurs et de lumières pour le plaisir des yeux des bonovistes et de nos visiteurs.

C'est donc une fin d'année festive qui s'annonce...

Bonne fin d'année et joyeuses fêtes à tous.

Jean LUTROT

## Dernière minute ...

### **UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE**

**Suite à la décision de la direction de La Poste de fermer le bureau de poste du Bono à la fin de cette année, la municipalité a décidé de maintenir ce service à la population en créant une Agence Postale Communale. Le transfert s'effectuera le 1<sup>er</sup> décembre prochain.**

**Dès cette date et jusqu'au 5 décembre 2016 inclus, des travaux de maintenance seront entrepris.**

**L'ouverture de l'agence postale au public sera effective le mardi 6 décembre 2016, du mardi au samedi, de 9 heures à 12 heures.**

**Un agent, recruté par la municipalité, en assurera la gestion après une formation théorique et pratique dispensée par les services de La Poste.**

**Pour information, l'agence postale sera ouverte au public le samedi 24 décembre.**

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017 : recrutement d'agents recenseurs**

**La commune du Bono (moins de 10 000 habitants) fait partie du groupe des communes recensées en 2017 (du 19 janvier au 18 février 2017). Nous invitons les personnes intéressées pour être agent recenseur à envoyer une lettre de candidature manuscrite et un CV à la mairie, avant le samedi 3 décembre 2016.**

## PROGRAMME DES EVENEMENTS

**Vacances scolaires : du 18 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus.**

### **Amicale de l'Ecole Jean Louis Etienne – Vente de sapins**

Comme chaque année, l'association organise une vente de sapins dont le produit sert à financer les différents projets des enseignants de l'école, au profit des enfants scolarisés au Bono.

Réservez votre sapin **avant le 4 novembre**, en retournant le coupon distribué par l'école ou en adressant un mail à [amicale.jeanletienne@gmail.com](mailto:amicale.jeanletienne@gmail.com). Au-delà de cette date, il n'y aura pas de réservation possible.

La distribution des sapins aura lieu à l'école, début décembre, sur une seule journée dont la date sera préalablement affichée à l'école. Parlez-en autour de vous !

<b>Tarifs :</b>	<b>Epicéa 1m50 – 2m</b>	<b>= 20 €</b>
	<b>Nordman 1m25 – 1m50</b>	<b>= 24 €</b>
	<b>Nordman 1m50 – 2m</b>	<b>= 30 €</b>

### **Vendredis 4, 11 et 25 novembre – Ciné-club La luciole – Salle Jean Le Mené**

Dans le cadre du mois du film documentaire, La Luciole vous propose 3 rendez-vous :

- ✓ **20h30 – No Land's Song** de Ayat NAJAFI – Allemagne 2014  
*En Iran, depuis la révolution de 1979, les chanteuses ne sont plus autorisées à se produire en solo, tout au moins devant des hommes...*
- ✓ **20h30 – La Sociologue et l'ourson** de M.THERY et E. CHAILLOU – France 2015  
*De septembre 2012 à mai 2013, la France s'enflamme autour du projet de loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels.*
- ✓ **20h30 – Geneviève Asse, entre ciel et mer** de Florence CAMARROQUE  
*Peintre de la lumière, Geneviève Asse est d'abord identifiée aujourd'hui par une couleur incomparable, le « bleu ASSE ».*

### **Vendredi 11 novembre – Cérémonies commémoratives du 11 novembre 1914**

- ✓ **9h30** – Messe commémorative en l'Eglise de Plougoumelen
- ✓ **10h45** – Rendez-vous au monument aux morts de Plougoumelen,
- ✓ **11h15** – Rendez-vous au monument aux morts du Bono

### **Dimanche 13 novembre – Club de l'Amitié – Salle du Foyer**

L'association propose un repas Galettes – Crêpes **à partir de 12h15**. Au menu : Kir, galette œuf-jambon-gruyère et 2 crêpes dessert, 1 boisson (cidre, vin rosé ou rouge), café, thé ou tisane. **Tarif 10 €**

Un moment de convivialité et de bonne humeur assurées en ce temps d'automne !

### **Samedi 19 et dimanche 20 novembre – Bono ' L – Marché de Noël – Espace Le Mené**

**De 10h à 19h Samedi, et de 10h à 18h Dimanche - 3<sup>ème</sup> Edition du Marché de Noël**

Fort du succès des années précédentes, artisans, créateurs et producteurs locaux ont été nombreux à nous contacter. Une quarantaine d'exposants seront présents et une dizaine de producteurs du terroir animeront le Marché Gourmand. Vous y trouverez chocolats, pains d'épices, caramels au beurre salé, conserves de gibier, ... et même des produits alsaciens « faits maison » par Patricia.

En marge de la manifestation, des animations seront proposées :

- ✓ **Samedi à 11h30** – Le groupe «*Danserion Bro Bonnew*» dansera devant l'espace Le Mené accompagné par les chanteurs «*Du Vent dans les Voiles*»
- ✓ **Dimanche**
  - **à 11h** – «*Les Dédés en Bulles*» nous raviront par leur dynamisme et leur bonne humeur.Des animations seront offertes aux enfants :
  - **De 11h à 12h30** – Anne-Charlotte proposera des balades à dos de poneys
  - **De 14h à 17h30** – la calèche de Jean-Claude fera le tour du stade.

Petite restauration sur place :

Dégustation d'huitres, galettes de sarrasin, crêpes de froment, châtaignes grillées de Redon, ... sans oublier le traditionnel vin chaud du Forban.

## PROGRAMME DES EVENEMENTS (suite)

### **Mercredi 23 novembre – Club de l’Amitié – Grand Champ**

- ✓ **10h30** – Spectacle « Acadie » organisé par le Clarpa. Pour les personnes partant en covoiturage, départ du Bono à 9h20 près de la Poste. **Tarif : 32 €**. Renseignements et réservations auprès de Liliane MAHEO, Tél. 02 97 57 93 39.

### **Vendredi 25 et samedi 26 novembre – Collecte nationale pour la banque alimentaire 2016 en partenariat avec « Le Verger du Bono » et le CCAS**

Deux lieux pour faire vos dons

- ✓ Au « Verger du Bono » où les bénévoles du CCAS seront présents, le **vendredi de 9h à 12h45** et de **16h à 19h** et le **samedi de 9h à 12h45**.
- ✓ Au groupe scolaire Jean Louis Etienne le **vendredi 25**

L'année dernière, votre générosité avait permis de récolter 400 Kg de produits de première nécessité qui ont amélioré le quotidien de 12 familles de la commune. Depuis le mois de septembre de cette année, la Banque Alimentaire du Morbihan se voit contrainte de diminuer les aides apportées aux communes. Vos dons sont encore plus précieux. Merci d'avance !

### **Samedi 3 décembre – Téléthon – Place du Marché – Rendez-vous annuel de la solidarité**

Comme chaque année, le Téléthon permet de recueillir des fonds servant au financement de la recherche pour lutter contre les maladies neuromusculaires afin de guérir et aider les malades. De nombreuses associations et les commerçants du Bono participent à l'opération : l'Hair Marin, Escale Détente, les Ecuries de Kerian... **L'après-midi rendez-vous à 14h salle du foyer pour les parties de tarot.**

En avant-première, le **26 novembre**, les boulistes organisent des parties au profit du Téléthon. Rendez-vous à 14h sur le terrain de boules. **Participation 5 €. Buvette sur place.**

**Venez nombreux ! C'est grâce à la générosité de tous que la recherche peut avancer.**

### **Samedi 3 décembre – JEUNESSE – Nouveau**

**De 17h à 19h** – Sortie pour les 9 – 11 ans au Speed Park de Vannes. Bowling et Laser Game au programme => ambiance assurée ! Cette sortie est organisée par le Conseil Municipal des Enfants. Inscription et renseignements au Service Jeunesse : Tél. 06 82 60 93 18 et 02 97 57 96 02. **Participation 10 €.**

### **Mercredi 7 décembre - Club de l’Amitié – Déjeuner spectacle à Malansac**

Repas et spectacle cabaret de Noël, magie du music-hall en compagnie de la revue Oasis et de leur nouveau spectacle. Pour toute information et réservation, téléphoner rapidement à Liliane MAHEO au 02 97 57 93 39.

**Tarif : 52 € et 56 € pour les non-adhérents** – Trajet en Bus.

### **Samedi 10 décembre – Ciné-club La Luciole – Salle Jean Le Mené – Soirée Humour Loufoque**

- ✓ **17h30** – *Comédie érotique d'une nuit d'été* – de Woody ALLEN – Etats-Unis 1982.  
*Au cours de l'été 1905, Andrew et sa femme reçoivent leurs amis dans une maison de campagne. Le temps d'un week-end, attirances et fantasmes sexuels vont briser ou renforcer la cohésion de ces couples.*
- ✓ **20h30** – *Bandits, bandits* – de Terry GILLIAM (Monty Python) – Royaume-Uni 1981.  
*Pendant la nuit, Kevin, un petit garçon anglais, est visité par six nains qui ont dérobé à l'Être suprême la carte du temps. L'enfant s'engage alors dans un voyage à travers l'histoire...*

### **Dimanche 11 décembre – Repas des Aînés – Salle Roh Mané à Plougoumelen**

**A partir de 11h45** – Le Maire, Président du CCAS, invite les 75 ans et plus à assister à ce moment festif. Si vous avez des difficultés pour vous rendre au lieu de rendez-vous, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la Mairie (tél. 02 97 57 88 98).

**Rappel :** les personnes ne pouvant se déplacer recevront un colis à leur domicile dans le courant du moins de décembre.

### **Samedi 16 décembre – Amicale de l'Ecole Jean-Louis Etienne – Père Noël Marin – Sur le Port**

Comme chaque année, le Père Noël marin arrivera au port, à bord du Forban, vers 18h.

## INFORMATIONS UTILES

**Fermeture de la mairie :** les samedis 12 novembre et 24 décembre 2016.

**Fermeture de la Bibliothèque :** Les 1<sup>er</sup>, 11 et 12 novembre 2016  
Du 24 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus.

### **Inscription sur les listes électorales :**

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous faire inscrire. Les demandes doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes auprès de la mairie. Sont concernés les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017, les électeurs ayant changé de domicile, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune. Pièces à produire : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription et justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, eau, gaz, ...).

### **Ramassage des encombrants : le vendredi 9 décembre**

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, Vannes agglomération dispose d'un service d'enlèvement de vos encombrants. Ce service concerne les objets volumineux suivants : literie (matelats, sommiers), meubles démontés et gros électroménager. **Inscription obligatoire au 02 97 68 33 81.**

**Elagage et abattage :** Nous rappelons qu'ils doivent faire l'objet d'une demande de travaux, notamment pour ceux situés en zone EBC (Espace Boisé à Conserver) du PLU. Les élagages doux sont recommandés pour la bonne santé des arbres. Livres et revues spécialisés donnent de bons conseils que l'on trouve également en mairie.

**Campagne de taille d'arbres, nettoyage et curage des fossés :** les 2 prochains mois, les travaux engagés par la mairie se concentreront sur les quartiers de Trévien, Kernours, Le Berly, Route du Roch, Kerganet, rue des Peupliers.

**Mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et réaménagement de l'accueil et du bureau de l'Urbanisme :** les travaux sont en cours de réalisation. Plans d'aménagement des locaux, choix des coloris et du mobilier ont été principalement réalisés par les membres du personnel municipal concernés.

**Contrôles de raccordement des eaux usées et/ou pluviales aux réseaux correspondants :** ils sont organisés par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Vannes Ouest) et réalisés par la SAUR, à leur initiative. Ils font souvent suite à des constats de pollution des eaux pluviales ou à des surconsommations d'eau potable mesurées lors du traitement des eaux usées. Les recommandations ou commandements de la SIAEP à remettre en état sont « obligatoirement » à réaliser par les propriétaires, à leur charge exclusive et dans le délai prescrit. Bien que la Mairie n'ait aucun pouvoir sur ces exigences, il est nécessaire que le propriétaire concerné dépose une demande de travaux spécifique dès lors que le domaine public est touché (raccordement sous trottoir par exemple).

**Quartier de Mané Mourin – Lavarion :** nous attirons l'attention des propriétaires sur le fait, qu'à certains endroits, il existe une double rangée d'arbustes dont la taille et l'entretien sont à partager entre la commune et les propriétaires concernés, comme stipulé dans les actes notariés.

**Taxe de séjour :** les propriétaires ayant omis de déclarer leurs nuitées de location saisonnière peuvent venir retirer l'imprimé correspondant en mairie.